

**APPEL AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
AMELIORER LE REVENU
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU AYANT DES MALADIES
INVALIDANTES :
UNE REFORME URGENTE ET PRIORITAIRE A ENGAGER**

le 15 octobre 2007

Monsieur le Président de la République,

Depuis votre élection, vous témoignez d'une attention particulière à l'égard des personnes en situation de handicap ou ayant des maladies invalidantes. Sous votre impulsion, le gouvernement poursuit notamment la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005. Nous relevons que la loi de finances 2008 prévoit la création de places d'accueil et d'accompagnement.

Cependant, les personnes en situation de handicap ou ayant des maladies invalidantes continuent à dénoncer avec force la faiblesse de leurs ressources qui restent en deçà du seuil de pauvreté. Elles ne sont pas entendues.

Pourtant, un grand nombre d'entre elles souhaitent accéder à un emploi ou à une formation. Mais le niveau de chômage des personnes en situation de handicap est plus de deux fois supérieur à la moyenne et leur ancienneté au chômage est quatre fois supérieure. Leurs difficultés pour se procurer un emploi ou accéder à une formation qualifiante sont multiples. De nombreuses personnes attendent depuis trop longtemps d'intégrer une entreprise adaptée ou un établissement et service d'aide par le travail, faute d'un nombre de places suffisant au regard des besoins. D'autres enfin ne peuvent tout simplement pas travailler en raison de la gravité de leur handicap ou de leur maladie.

Elles sont lassées que leurs ressources, inscrites depuis des années dans la seule logique des minima sociaux ou de pensions, placent la majorité d'entre elles en position « d'assistés de fait ».

Le 4 avril 2007, le Conseil national consultatif des personnes handicapées a adopté le rapport « Pour la garantie d'un revenu d'existence pour les personnes en situation de handicap » élaboré à la demande de Philippe Bas, alors ministre délégué aux personnes handicapées.

Ce texte dresse un certain nombre de constats et élabore des pistes de réflexions pour engager une réforme afin d'améliorer le revenu des personnes en situation de handicap et des personnes ayant des maladies invalidantes.

Monsieur le Président, les personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de santé invalidants n'acceptent plus de vivre en dessous du seuil de pauvreté, de cumuler le handicap, la maladie, et une situation d'exclusion sociale. Leurs demandes doivent enfin être entendues ; il est urgent d'ouvrir un grand chantier en vue de la réforme de leur régime de ressources.

Dans cet esprit, nous sollicitons :

·> l'ouverture d'une concertation approfondie – sur la base du rapport du CNCPH - avec les associations représentatives du handicap et de troubles invalidants de santé selon un calendrier de travail clair afin de présenter à la conférence nationale sur le handicap prévue au printemps 2008 une réforme garantissant un revenu d'existence à la hauteur du SMIC pour toutes les personnes en situation de handicap

> l'augmentation significative au 1er janvier 2008 de :

- l'allocation aux adultes handicapés : au minimum de 5 % pour respecter, votre engagement sur sa revalorisation de 25 % d'ici 2012 ;
- la pension d'invalidité et du minimum vieillesse au même rythme que l'AAH

Monsieur le Président, les personnes en situation de handicap et leurs familles attendent de votre part le respect de votre promesse et la prise en compte globale de la question des ressources des personnes en situation de handicap ou ayant des maladies invalidantes

Nous espérons que vous répondrez à cette attente.

Premières associations signataires :

1. Association des Paralysés de France (APF)
2. Association des accidentés de la vie (FNATH)
3. Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales (UNAPEI)
4. AIDES
5. Collectif inter associatif de la santé (CISS)
6. Comité National Pour La Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CNPSAA)
7. Pro Aid Autisme,
8. Épilepsie-France
9. Fédération Trisomie 21
10. Fédération des Associations Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)
11. Handicap International
12. Association des familles d'enfants handicapés de La Poste et de France Télécom (AFEH)
13. Fédération nationale pour l'Insertion des Sourds et des Aveugles (FISAF)
14. Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques (GIHP)
15. Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens (UNAFTC)
16. Fédération Nationale des Aphasiques de France (FNAF)
17. Association du Locked-in Syndrome
18. Fédération des Maladies Orphelines
19. Fédération Nationale des Associations au Service des Élèves Présentant une Situation de Handicap (FNASEPH)
20. Association HyperSuper ATDH – France (Trouble Déficit de l'Attention / Hyperactivité)
21. Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (FGPEP)
22. Coordination handicap et autonomie
23. Comité National pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CNPSAA)
24. La fédération générale des pupilles de l'enseignement public (FGPEP)
25. Alliance Maladies Rares
26. Association nationale des cardiaques congénitaux (ANCC)
27. Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles (ANPEA)
28. Nouvelle association Française des Sclérosés en Plaques (NAFSEP)
29. Comité de Liaison et d'Action des Parents d'Enfants et d'Adultes atteints de Handicaps Associés (CLAPEAHA)
30. Fédération française des troubles spécifiques du Langage et des apprentissages (FLA)
31. Vaincre la Mucoviscidose (VLM)
32. Association Nationale de Défense contre l'Arthrite Rhumatoïde (ANDAR)
33. Coordination des intervenants auprès des personnes souffrant de dysfonctionnements neuropsychologiques (CORIDYS)
34. Fédération des malades et handicapés (FMH)
35. Autisme-France
36. Association française des diabétiques (AFD)
37. Association d'Aide aux Personnes Incontinentes (AAPI)